

Premiers Secours en Equipe niveau 2 (PSE2)

Public Visé : Tout public à partir de 18 ans

Prérequis : Être titulaire du PSE niveau 1 à jour de sa formation continue

Objectif :

L'unité d'enseignement « Prévention et secours en équipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir, à l'apprenant, les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Contenu :

Conforme au référentiel national de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours » en vigueur.

Les thèmes abordés sur Adulte, enfant et nourrisson, avec ou sans matériel de 1ers secours, sont :

- Protection et sécurité
- Atteintes circonstancielles
- Les bilans
- Les traumatismes
- Souffrances psychiques et comportements inhabituels
- Relevages et brancardages
- Les situations avec de multiples victimes

Durée : 28 heures minimum de face à face pédagogique en présentiel

Modalités pratiques et logistiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation

Un manuel de formation conforme aux référentiels peut être remis à l'issue de la formation.

Délai d'accès à la formation :

Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Voir les formations proposées ou prendre contact avec nous.

Accessible aux personnes handicapées : [nous contacter dans ce cas]

Lieux de formation :

Variables en fonction des disponibilités des locaux. Voir formations proposées ou prendre contact avec nous.

Présentation de l'équipe pédagogique :

La formation est animée par :

- des Formateurs aux premiers secours (PAE FPS) à jour de leur formation continue

Méthodes mobilisées/ Modalités d'évaluation :

L'évaluation de la technicité, de la mise en œuvre des procédures et des savoirs des participants est réalisée au cours de la formation par les formateurs par diverses méthodes et techniques pédagogiques : QCM, mises en situations etc...

Le stagiaire doit valider 7 compétences distinctes durant la formation.

Afin de garantir une progression pédagogique constante, l'emploi de fiches individuelles de formation et d'une fiche de suivi individuelle est utilisée par l'équipe d'encadrement.

Chaque apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant ainsi les apprentissages.

Equivalences/Passerelles :

Le PSE niveau 2 permet de valider une partie de « l'Equipier SUAP » dans le monde des Sapeurs pompiers.

Suite de parcours :

Le diplôme PSE2 doit être recyclé en formation continue OBLIGATOIREMENT tous les ans pour permettre de maintenir sa validité.

Débouchés :

Il permet l'accès aux formations pour des emplois de type « pisteurs secouristes », « surveillants de baignades » entre autre.

Il est le 2nd échelon des secours professionnels et permet de tenir des emplois de chef de binôme ou d'équipier au sein d'une équipe constituée dans diverses associations agréées de sécurité civile (Croix rouge, Protection civile, Sauvetage etc...)

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez nous pour organiser les modalités d'accueil et d'organisation : sesudsp30@yahoo.fr

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Gard

42 Avenue Vincent d'Indy, 30100, Alès

Téléphone : 06 11 22 35 64 - APE/NAF 8559 - SIRET 385 347 141 00033

Courriel : sesudsp30@yahoo.fr

www.unions-pompiers.fr

N° de déclaration d'activité : 76 30 0443530

Datadocké 0074257 Chorus engagement N° 2102854078